

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORREZE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUGEAT

Membres	13
Présents	10
Représentés	02
Votants	12
Exprimés	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mil vingt-cinq, le dix décembre.

Le Conseil Municipal de la commune de BUGEAT dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à vingt heures trente, sous la présidence de monsieur le maire : Jean-Yves URBAIN

Date de la convocation du conseil municipal : 03 décembre 2025

PRESENTS : URBAIN Jean-Yves, ROUCHEREAU Patrice.

LACHAUD Sylvie, MEUNIER Colette, COURTEIX Michel.

ITURRIA Bernard, BARNABAS Sébastien, FONTAINE

Virginie, LAIR Jean-Philippe, MAURANGES Jean-Jacques.

REPRESENTES : LAVAL Patrick a donné pouvoir à COURTEIX Michel, PEREIRA DA COSTA Martine.

ABSENT : Aucun

EXCUSES : GIOUX Sylvain.

SECRETAIRE DE SEANCE : ROUCHEREAU Patrice

DELIBERATION N° 2025-54 EN DATE DU 10 DECEMBRE 2025 PORTANT SUR : PLAN DE FINANCEMENT RELATIF AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le plan de financement actuel relatif aux travaux d'assainissement (station de traitement eaux usées et réseaux) tel qu'il a été repris suite à la modification des aides de l'agence de l'eau Adour Garonne et l'attribution par l'état d'une DETR. Ces modifications vont influencer sur la durée du prêt à souscrire qui va se diviser en deux prêts l'un pour financer la station de traitement des eaux usées et le lagunage sous la station d'eau potable, l'autre pour financer la remise en état des réseaux d'assainissement. M. le maire présente le plan tel que détaillé ci-après :

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le 17-12-2025

ID : 019-211903307-20251217-202554-DE



PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

CÔÛT PROJET
HT

RESSOURCES HT

Montant travaux HT :

2 809 698 €

SUBVENTIONS

Subventions

	Montants des travaux HT	A/G	CD19	Etat	Abonnés ass collectif	Amortissements (en années)	% de Sub
STEP	1 050 000 €	315 000 €	297 293 €	177 459 €		30	79.2%
RESEAUX DU BOURG	897 000 €	385 603 €	219 466 €			50	67.6%
BRANCHEMENTS PARTICULIERS	112 638 €	80 040 €			52 649 €	30	100%
LAGUNAGE	500 000 €	250 000 €				30	50%
RESEAUX CAMPING	250 000 €	125 000 €				30	50%
	2 809 698 €	1 136 652 €	516 759 €	177 459 €	52 649 €		65%
Total subventions				1 830 870 €			
Autofinancement				100 000 €			
Total financement				1 930 870 €			

Montant travaux TTC :

3 371 638 €

Montant total à emprunter :

1 388 118 €

		Total Travaux	Subventions	Reste à charge	Autofinancement	Montant à emprunter
Montant du Prêt :	sur 30 ans	1 860 000 €	1 039 753 €	820 247 €	84 129 €	736 118 €
Montant du Prêt :	sur 50 ans	1 511 638 €	791 117 €	720 520 €	68 520 €	652 000 €

Echéancier prévisionnel:

	Montant TTC		2025
STEP	1 250 000 €	100%	1 250 000 €
RESEAUX DU BOURG	1 016 400 €	85%	914 940 €
BRANCHEMENTS PARTICULIERS	119 238 €	85%	124 952 €
LAGUNAGE	500 000 €	0%	€
RESEAUX CAMPING	800 000 €	0%	€
		Total	2 289 892 €

	2026
	0%
	15%
	15%
	100%
	100%
Total	1 081 746 €

Le Conseil Municipal décide après en avoir délibéré à l'unanimité par 12 voix pour, zéro contre et zéro abstention :

- d'approuver le plan de financement présenté ci-dessus,
- d'autoriser le Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération

Fait à BUGEAT, le 15 décembre 2025

Le Maire,

Jean-Yves URBAIN



Le Secrétaire,

Patrice ROUCHEREAU



Le Maire,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de LIMOGES- 2 Cours Bugeaud-CS 40410- 87000 LIMOGES CEDEX ou par l'application Télérécoeurs citoyens accessible depuis le site: www.telerecoeurs.fr.